

à M. le Comte de Rochefort Sec. d'Etat  
Palais national le 10 Janvier 1853

Le 10 Janvier 1853 404

Monsieur le Secrétaire

Monsieur le Comte de Rochefort, j'ai l'honneur de vous adresser quelques ouvrages de M. le  
Pensionnaire Leprieux qui ont été exposés dans les salles de la  
Dante Courant d'Avril dernier ont été exposés par suite  
de la loi du 12 Janvier 1853 adressés à M. le Ministre  
d'Etat. Je vous prie de vouloir bien les faire passer au  
D. de l'enseignement que les Comités Numériques 1. 2. 3. 4. 5  
6. 10 et 12 continuent de faire l'inventaire de l'Etat de  
celles portant les Numéros 7 et 8 continuent comme  
à l'ordinaire les objets appartenant aux Pensionnaires  
d'ancien régime, en fin celles portant les Nos 8 et 11 appartenant  
à M. le Comte de Rochefort.

Je joins à ma lettre pour que vous voudriez bien  
mettre sous les yeux de M. le Ministre, un tableau comparatif  
des travaux effectués par M. le Pensionnaire pendant  
l'année 1852 et de ceux qui restent à faire pour l'année  
prochaine pour la dite année. Les observations qui  
contiennent résument complètement la position de chacun  
en fin de ses obligations et je me trouve d'autant moins  
en mesure d'y rien ajouter que la surveillance de  
l'exécution de ces travaux n'appartient pas à ma gestion  
M. le Comte y remarquant qu'un seul Pensionnaire de  
travaux en retard de l'accomplissement de ses devoirs  
Je me prie de vous en dire <sup>à l'égard</sup> <sup>le</sup> <sup>travail</sup> <sup>de</sup> <sup>ce</sup> <sup>qui</sup> <sup>reste</sup> <sup>à</sup> <sup>faire</sup>  
Pour mes soins je mets tous mes soins à maintenir  
ces bonnes dispositions pour que l'année prochaine  
tous les travaux soient fidèlement accomplis dans  
le terme et les délais fixés par le règlement.

